

Sms

Numéro 20 - 2016

www.saintmitrelesremparts.fr

Saint Mitre
au rythme
des Saisons



1551
*Saint Mitre
les Remparts*

Le bulletin des Saint-Mitréens

Printemps



Vivre ensemble

Tous ensemble, soyons citoyens !

2^{ème} édition Samedi 21 Mai



Biodiversité

Environnement



Petite enfance

**Bien-traitance
pour nos petits**

p.5 **Dossier**
**La sécurité est
aussi citoyenne !**

p.9 **Zoom Asso**
Cyclosein

p.10 **Zoom Eco**
Actualités

Sommaire #20

2 / Édito du Maire

3 / Dossier Petite enfance

4 / Vivre ensemble : 2ème
édition de la Journée citoyenne

5 / La sécurité aussi est citoyenne

6-7 / Actus MMS

8 / Environnement :
Biodiversité
Panneau du Conservatoire du
Littoral

9 / Zoom Asso : Cyclosein

10 / Zoom économique : actualités

11 / Brèves et textos

12 / Expression libre

13 / Conseils municipaux

14 / État civil et travaux

15-16 / Agenda

Le Maire reçoit sur rendez-vous à
l'Hôtel de Ville.

Contact : 04 42 80 92 76

Le SMS est consultable sur le site
www.saintmitrelesremparts.fr



Consultez nos pages Facebook :
Ville de Saint Mitre les Remparts
La Manare
Bibliothèque Charles Rostaing

SmS, le bulletin des Saint-Mitréens n°20
numéro mars 2016
www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT
Rédaction : Laure FERAUD - Service Communication
laure.feraud@saintmitrelesremparts.fr
Crédits photos : Saint Mitre Informations, Services
Techniques et Communication, Jérôme BOUSQUET,
François LUCCHESI, Stéphanie ALBARELLO.

Réalisation : Service Communication
/ White Box Agency
Tirage : 2800 exemplaires
Périodicité : au rythme des saisons
Dépôt légal : premier semestre 2016
N° d'ISSN : 1636-1652
Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.
Impression : Imprimerie Borel et Feraud,
10 Boulevard Paumont, 13015 MARSEILLE

L'Édito

La citoyenneté à tous les niveaux

Le mois de Mars sonne la fin de l'hiver et laisse poindre le renouveau de la nature, l'arrivée progressive des beaux jours et par là-même celle des bonnes résolutions (citoyennes) qui accompagnent le printemps : sortir, jardiner, débroussailler, trier et composter ses déchets, aller à la rencontre des gens, profiter des beaux paysages que Saint Mitre sait offrir et dont on ne se lasse pas.

L'hiver prend fin et avec lui les péripéties rocambolesques qui ont marqué la mise en place de la Métropole. Après de multiples rebondissements, nous voilà enfin fixés : la Métropole Aix-Marseille Provence est née par décision du Conseil Constitutionnel qui a déclaré conforme à la Constitution « l'ensemble des dispositions relatives à la composition du conseil de la métropole d'Aix-Marseille-Provence ». 92 communes, 1,8 million d'habitants et des questions encore en suspens. Je vous donnerai plus de détails très prochainement dans une Lettre du Maire à venir.



L'actualité printanière c'est aussi la livraison en avril des logements situés dans le quartier des Emplaniers. Les attributions ne sont pas connues à ce jour.

Pour poursuivre le programme de ces mois à venir, n'oublions pas notre 2ème édition de la journée citoyenne. L'année dernière, elle avait rassemblé plus de 150 Saint-Mitréens heureux de partager des moments conviviaux dans un esprit de fraternité. Cette année, la formule évolue avec les ateliers citoyens le matin et un forum citoyen l'après-midi sur la Place de la Paix et l'Esplanade de l'Europe. De nombreuses associations et commerçants ont déjà répondu présent. Je compte sur vous, Saint-Mitréens, pour participer massivement à cette journée (inscription via sur la feuille jointe à ce numéro du SMS). Des ateliers seront proposés aux enfants afin de les sensibiliser, eux, citoyens de demain, aux valeurs qui fondent le bien-vivre ensemble.

Dans ce numéro, vous pourrez découvrir aussi un coup de projecteur sur une nouvelle association récemment créée qui souhaite sensibiliser l'opinion publique à la relation existante entre cancer du sein et travail de nuit. En septembre prochain, 12 de leurs adhérents partiront de Saint Mitre en vélo pour interpeler la Ministre de la Santé à ce sujet.

Je vous laisse parcourir ce numéro et vous souhaite une bonne lecture.
Citoyennement vôtre,

Béatrice ALIPHAT

Maire de Saint Mitre les Remparts

Conseillère métropolitaine

Conseillère régionale

Petite enfance



La bien-traitance pour nos petits

Depuis 2 ans, les crèches de Saint Mitre ont entamé une réflexion autour de la bien-traitance. Ce concept, né à la fin des années 70 et impulsé par Mme Simone Weil sous l'égide de l'Organisation Mondiale de la Santé, visait à l'époque à lutter contre l'hospitalisme dans les pouponnières et les carences de soins dans les crèches. **Fabienne JONQUIÈRES, Directrice de la crèche Pin'Prunelle, nous explique la démarche.**

En quoi consiste la bien-traitance ?

Elle vise à promouvoir le bien-être de l'enfant (ou tout autre personne vulnérable) et à favoriser son épanouissement en structures d'accueil collectif. Par définition, la bien-traitance est un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants de respect, de bons soins, de marques et manifestations de confiance, d'encouragements et d'aides envers des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité ou de dépendance.

Pourquoi développer ce concept dans les crèches de Saint Mitre ?

Issue du milieu hospitalier, je m'y suis personnellement intéressée très tôt dans ma carrière professionnelle. La bien-traitance n'est absolument pas le contraire de la maltraitance. C'est un concept très large, développé notamment par Danielle RAPOPORT que j'ai connue. Il est question ici de prendre en compte l'enfant, de s'adapter à son propre rythme, à son propre stade de développement. L'intégration de ce concept dans les pratiques professionnelles nécessite un travail constant, une ouverture à l'enfant et une écoute importante. En crèche, les enfants sont tous au stade de l'acquisition et non de l'apprentissage.

Et concrètement, comment cela se traduit-il ?

Toutes les équipes de Pin'Prunelle et Croque la vie ont suivi deux sessions de formation en juillet et décembre 2015. L'occasion d'un travail en commun, d'harmoniser les pratiques et de réfléchir sur une nouvelle manière de penser l'accueil des enfants et des parents. Il a fallu expliquer aux professionnelles expérimentées que leur travail n'était certainement pas remis en question, au contraire, mais qu'on axait notre projet pédagogique différemment en prenant constamment en considération l'enfant, en le respectant comme personne unique. Par exemple, au quotidien, respecter le cycle de développement psychomoteur de chaque enfant, privilégier « l'émerveillement partagé entre adultes et enfants » comme l'indique D. RAPOPORT dans son livre. Il a fallu convaincre les parents, leur donner quelques clés tout en étant à leur écoute, répondre à leurs demandes en fonction des intentions éducatives des professionnelles et des fonctionnements institutionnels. Enfin, un système de « nounous référentes » a été développé à Pin'Prunelle : chaque auxiliaire puéricultrice a un groupe d'enfants sous son observation ce qui permet de leur fixer des repères affectifs.



Quand nos petits rencontrent nos anciens

Depuis septembre 2015, un projet de rencontres intergénérationnelles est entamé entre le centre multi-accueil (CMA) Croque La Vie et la Maison de retraite de Saint Mitre. Impulsé par Pascale MALASSIS, Adjointe de la Directrice du CMA et Marjorie GAMBI, animatrice aux Restanques et soutenu par Céline PERREARD, Directrice du CMA, le dispositif permet à la fois aux séniors de conserver un lien avec les jeunes générations et aux enfants de développer leur sociabilité vis-à-vis de la génération de leurs grands-parents. Deux fois par mois, les résidents de l'EHPAD ou du foyer logement rencontrent nos tout-petits pour divers ateliers manuels, ludiques ou de lecture. Chacun (re)trouve dans ces activités du lien social et une manière d'échanger et de transmettre son histoire. Cette démarche de rencontres intergénérationnelles avait été instituée avec succès dès 2014 avec les enfants du centre aéré de Saint Mitre. Saluons ces initiatives et ce bonheur de partager entre petits et grands !

Vivre ensemble

Journée Citoyenne : acte II



Vous souhaitez participer :
Proposez vos idées d'actions
citoyennes jusqu'au 15 avril auprès
de Saint Mitre Informations.

**Inscrivez-vous aux ateliers
citoyens le matin ou pour les
stands du forum citoyen l'après-
midi jusqu'au 2 mai en retournant
le bulletin de participation inséré
dans ce SMS auprès de Saint Mitre
Informations.**



La 2^{ème} édition de la Journée Citoyenne de Saint Mitre se tiendra le Samedi 21 mai 2016 dès 8h30 toute la journée. Citoyens et Saint-Mitréens, nous vous attendons nombreux ! Tour d'horizon du programme 2016.

➤ Une journée entière d'entraide et de solidarité

Parce que les valeurs de solidarité, civisme, respect d'autrui tendent de plus en plus à se perdre, il est important de se mobiliser et de réaliser des actions telles que la Journée Citoyenne pour que Saint Mitre les Remparts conserve son ambiance village, que la convivialité soit reine et le partage et l'entraide privilégiés.

L'année dernière, pour la 1^{ère} édition de la Journée Citoyenne, les Saint-Mitréens bénévoles ont répondu largement présent : les habitants, familles, voisins, amis, puis les associations venues collectivement et les commerçants, artisans, entreprises de la ZAC et professions libérales... beaucoup se sont retrouvés autour d'activités ou ont contribué à l'événement par le prêt ou la fourniture de matériel. Dans la joie et la bonne humeur mais en mode « Opération commando », chaque groupe a participé à la transformation du village.

➤ Ateliers citoyens le matin

Participer à l'amélioration de son cadre de vie, s'approprier l'espace public : tels sont les objectifs mis en avant pour cette journée dans un esprit de cohésion et d'échanges. Comme l'année dernière, de nombreuses actions citoyennes sont proposées dans différents quartiers de la commune, dont quelques nouvelles : Balisage et nettoyage de chemins de randonnée, nettoyage et élagage des chemins DFCI, fleurissement de jardinières, peintures et décorations de murets, nettoyage et mise en valeur de la voie romaine conduisant à la Fontaine du Loup, propreté des petits jardins, des plages, des abords et fossés, valorisation du parcours de santé autour du stade, constructions d'hôtels à insectes, de nichoirs à mésanges et d'abris à chauve-souris, réalisation de panneaux, dessins, fresques par les enfants, reportage photo, préparation de l'apéritif, atelier crêpes... Vous trouverez l'intégralité des activités proposées sur la feuille jointe à ce SMS.

➤ Nouveauté 2016 : Forum citoyen l'après-midi

La Journée Citoyenne évolue. L'après-midi sera consacrée à la sensibilisation citoyenne autour de stands, de démonstrations, initiations et ateliers. Dans une ambiance conviviale et musicale, ce sera l'occasion de mobiliser et sensibiliser les esprits toutes générations confondues sur les thèmes de la sécurité routière, gestes de premiers secours, tri, recyclage et compostage des déchets, manger sain, propreté canine, stationnement citoyen... Le forum se tiendra place de la Paix et Esplanade de l'Europe. Restauration possible sur place.

L'Association des Maires de France (AMF) soutient la journée citoyenne. Née en 2008 en Alsace, elle prend de l'ampleur et fait des petits dans la France entière : 200 communes et 45 départements en 2015. À noter et saluer : Saint Mitre fut la ville pionnière dans les Bouches-du-Rhône ! Merci aux Saint-Mitréens pour leur mobilisation et continuons sur notre lancée !

Dossier sécurité

La sécurité est aussi citoyenne !



Propriétaires d'animaux citoyens

Les crottes de chien sont devenues un véritable fléau dans notre commune. Il est nécessaire que les propriétaires de chiens se responsabilisent et assument leur compagnon à quatre pattes !



Ramassez, Nom d'un chien !

C'est le nom du flyer qui sera (re)distribué prochainement aux Saint-Mitréens pour rappeler aussi que ne pas ramasser les déjections canines « déposées » sur la voie publique est passible d'une amende de 35 €. Notez que la surveillance sera désormais accrue.

Quant à la divagation d'animaux, elle est également passible de 35 € d'amende. Ces derniers temps, le nombre d'animaux errants capturés par la Police Municipale a fortement augmenté.

Sécurité routière et Gestes de premiers secours

Lors de la journée citoyenne du 21 mai prochain, la Police Municipale sensibilisera les plus jeunes à la sécurité routière. Une 1^{ère} partie théorique sera tout d'abord effectuée puis une partie pratique permettra aux petits apprentis de s'entraîner à vélo sur un parcours balisé. Les Pompiers de Saint Mitre seront également présents pour effectuer des démonstrations des gestes de premiers secours. Selon une étude de la Croix Rouge (2013), 49% des Français ont suivi une formation aux 1^{ers} secours contre 95% en Norvège et seulement moins de 20% des Français seraient capables de pratiquer les gestes qui sauvent face à un arrêt cardiaque. Une sensibilisation donc vitale ! **Le 21 mai de 14h à 17h Place de la Paix.**

Stationnement « citoyen »

Avec près de 650 places de parking sur l'ensemble de la commune et 14 places réservées aux personnes handicapées, le stationnement demeure malgré tout l'affaire de tout le monde. Surtout en centre-ville ! Les anciennes habitudes, l'impatience, la volonté de gagner du temps... nous avons tous un prétexte qui nous semble bon... au détriment de la collectivité. Alors soyons citoyens ! Utilisons les disques de stationnement pour les zones bleues, respectons les règles de stationnement pour une meilleure cohabitation. **Pour rappel, la durée du stationnement en zone bleue dans le centre-ville est d'une heure trente tous les jours de la semaine de 9h à 19h sauf le dimanche et les jours fériés. Vous devez vous munir du disque bleu conforme à la dernière réglementation européenne (ils seront à nouveau disponibles prochainement à Saint Mitre Informations au prix de 1€). La Police Municipale tolérera l'utilisation des anciens disques jusqu'au mois de juin.**

Statistiques du CISPD

Dans le cadre du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), la Police Municipale connaît mensuellement les statistiques générales de la délinquance pour la commune. Non communicables en l'état (la Préfecture en est garante), ces données donnent toutefois une tendance générale. Ainsi, le dernier trimestre 2015 a été marqué par une vague importante de cambriolages (autant que sur l'ensemble de l'année écoulée). Cette augmentation n'était pas spécifique à Saint Mitre car les communes avoisinantes ont connu elle aussi un accroissement spectaculaire du nombre de cambriolages. Depuis le début de l'année 2016, outre le mois de janvier où le nombre de cambriolages est nul, le nombre de faits liés à la criminalité est revenu à un taux très bas, comme il l'a toujours été à Saint Mitre. La Police Municipale travaille étroitement au quotidien avec le commissariat d'Istres dont dépend la Ville de Saint Mitre. Les échanges sont réciproques afin d'harmoniser et de recouper les informations. Grâce à ce mode de fonctionnement, plusieurs auteurs de cambriolages ont pu être appréhendés par le Commissariat d'Istres.

Prévention auprès des personnes vulnérables

Dans le cadre du CISPD, le Commandant LAMY (Police Nationale d'Istres) et la Police Municipale sont intervenus au Foyer des Anciens de Saint Mitre le 22 décembre dernier afin de sensibiliser les seniors aux principes de sécurité à adopter au quotidien.



Les évolutions du service de Police Municipale

En janvier, l'arrivée d'un 4^{ème} agent dans le service a permis de renforcer les effectifs. Depuis novembre 2015, les policiers municipaux sont dotés d'un gilet pare-balle. L'amplitude horaire du service s'est élargie : du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi matin. Le recrutement à venir d'un 5^{ème} agent permettra d'ouvrir le samedi jusqu'à 18h.

Les policiers municipaux effectuent régulièrement des patrouilles pédestres et véhiculées afin d'assurer sécurité, tranquillité et respect des réglementations. C'est notamment le cas pour le stationnement dans la zone bleue dans le but de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux commerces du centre-ville et aux services publics de la commune.

Prochainement, des opérations de contrôle de la vitesse seront effectuées sur certaines voies de la commune.

Depuis la mise en place de la verbalisation électronique en novembre 2015, la Police Municipale a relevé 280 contraventions.

Les Actus MMS



LAMANARE
Réunion publique PLU

1^{ER} DÉCEMBRE 2015

CCAS
Remise des colis aux séniors à la MJS

2 DÉCEMBRE 2015



LAMANARE 4 DÉCEMBRE 2015

Salon des vins



ASSOCIATIONS
Téléthon

5 DÉCEMBRE 2015



MUNICIPALITÉ 11 DÉCEMBRE 2015

Noël du Personnel communal



ÉCOLE DE MUSIQUE 9 DÉCEMBRE 2015

Concert de Noël



ÉCOLE DE MUSIQUE
TAP Guitare / Alto

11 DÉCEMBRE 2015



LAMANARE 12 DÉCEMBRE 2015

Veillée calendrale





MUNICIPALITÉ 17 DÉCEMBRE 2015
Noël au village



MUNICIPALITÉ 7 JANVIER 2016
Vœux du Maire à la population



LA MANARE 15 JANVIER 2016
Showtime



MUNICIPALITÉ 22 JANVIER 2016
Vœux au personnel communal



BIBLIOTHÈQUE
Conférences
FÉVRIER ET MARS 2016



LA MANARE 4 FÉVRIER 2016
Accueil des nouveaux arrivants



LA MANARE 13 FÉVRIER 2016
Couple mode d'emploi

LA MANARE 27 FÉVRIER 2016
**Spectacle de danse de la Mutuelle
des Sports de Port de Bouc**



Zoom environnement

Le coin des branchés « BIODIVERSITÉ » !

L'hiver tire à sa fin et nos amis les oiseaux, si présents pendant la période de froid, vont se faire plus discrets, voire partir pour des contrées plus favorables à leurs amours et à leur reproduction. Nombreux sont ceux qui ont pu les observer de près grâce aux mangeoires de **petit tournesol**, **d'arachides**, **de graines variées et de gras** - **sans oublier une belle soucoupe d'eau**. Certains leur auront offert un nichoir / abri pour se protéger du froid, même sur un balcon ! ... D'autres ont planté des arbustes à baies. Ils ont été récompensés par la présence de nombreux passereaux tels que Mésanges bleues et charbonnières, quelquefois huppées auprès des conifères.

Le Rouge-gorge est souvent curieux et fait entendre son cri (il « craque ») si on l'importune ou bien il chante aussi bien que la Fauvette à tête noire surtout en mars. Il faut séduire la belle ! Sont là aussi les Verdiers, les Pinsons et les Chardonnerets avec le tour de leur bec rouge, jusque mi-mars.

Des jumelles ou des photos permettent de les différencier et de les identifier. Il faut rester extrêmement discret derrière la fenêtre. Pas de grands gestes, ni de cris, ni même montrer du doigt. La discrétion est la recette pour l'observateur en herbe.

Quelques recommandations : il est bon de déplacer le point de nourrissage de quelques mètres au cours de l'hiver, afin d'éviter les maladies par contamination.

- Laver le matériel régulièrement.
- **Ne pas nourrir les Tourterelles l'été**, elles sont assez grandes pour se débrouiller seules...

En cas de problème, contacter le **groupe local Ouest Étang de Berre (OUEB) de la LPO PACA** : jm.deideri@wanadoo.fr ou au 04 42 44 04 69

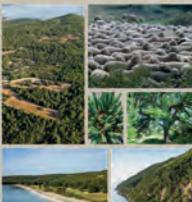
Josiane DEIDERI, responsable du relais local OUEB de la Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA



Conservatoire du littoral site naturel protégé 

COLLINES DE CADÉRAOU-FIGUEROLLES

Site inscrit sur le site des collines de Cadéraou-Figuerolles.

Plus d'informations sur www.conservatoire-du-littoral.fr

Panneaux du Conservatoire du Littoral

Dans le cadre de la convention signée en 2000 avec le Conservatoire du Littoral, la commune assure la gestion de l'espace protégé de 400 ha que constituent les collines du Cadéraou – Figuerolles. Sous l'impulsion de Madame le Maire de Saint Mitre et en partenariat avec le Conservatoire, cinq panneaux ont été installés aux entrées stratégiques du site (un 6ème doit être posé). Ces panneaux visent à rappeler les réglementations en vigueur dans le massif pour limiter voire proscrire certaines activités incompatibles avec la protection de ce patrimoine naturel et le maintien de la biodiversité.

Plus d'informations sur www.conservatoire-du-littoral.fr

Zoom Asso

Cyclosein : Saint Mitre - Paris en vélo et pour la bonne cause

Fondée en septembre 2015, Cyclosein est une nouvelle association saint-mitréenne et présidée avec énergie par Sylvie PIOLI, infirmière à l'Hôpital de Martigues.

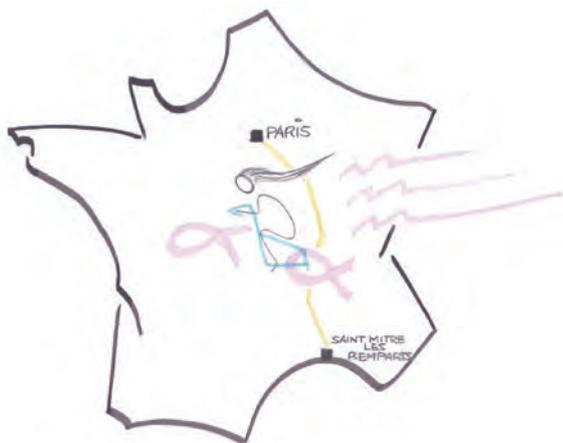
C'est dans son propre contexte professionnel que Sylvie PIOLI s'est aperçue d'une augmentation inquiétante du nombre de cancers du sein. Certaines de ses collègues touchées exercent un travail de nuit.

L'étude CECILE

Ménée en France entre 2005 et 2008 sur 2500 femmes, cette étude a été réalisée par les chercheurs de l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) dans le but de comprendre le lien entre cancer du sein et environnement professionnel. L'étude a bien confirmé cette hypothèse selon laquelle le risque de cancer du sein est fortement augmenté chez les femmes ayant travaillé de nuit. Voir les résultats de l'étude sur le site de l'inserm (www.inserm.fr).

Les objectifs de CYCLOSEIN

L'association organise des actions pour sensibiliser la population à l'augmentation du risque de cancer du sein pour les femmes travaillant de nuit. Par ses 132 adhérents et 392 soutiens sur sa page facebook, l'objectif de CYCLOSEIN est bien de lancer haut et fort un appel pour mobiliser le plus de monde possible, des pouvoirs publics à la population. Le combat de l'association relève aussi du domaine médical : améliorer l'information et la surveillance des personnes concernées par le travail de nuit, soutenir la recherche médicale...



CYCLOSEIN

ST MITRE LES REMPARTS → PARIS

Un défi sportif pour frapper les esprits

Dans notre société actuelle où les actes sonnent plus forts que les mots, il est rapidement venu à l'esprit de la nécessité essentielle d'agir pour promouvoir la bonne cause. **L'idée** : remettre en mains propres à la Ministre de la Santé un dossier complet de la situation et une pétition de citoyens soutenant la cause afin d'obtenir notamment une reconnaissance comme maladie professionnelle. **Comment ?** En vélo tout « simplement » ! Un périple de 940 km sur 15 jours assuré par 12 cyclistes-adhérents CYCLOSEIN. Le départ est d'ores et déjà prévu le **10 septembre 2016 au gymnase René Jauras à Saint Mitre**. Des étapes-rencontres sont prévues dans différentes villes. Le Maire de Saint Mitre, Béatrice ALIPHAT, apporte son total soutien à l'association tout comme le Député-Maire de Martigues, Gaby CHARROUX.

Prochains événements

CYCLOSEIN organise une tombola pour le gain de trois magnifiques céramiques réalisées par Anne BOSCOLO-CAVIN (artiste exposant lors du salon des métiers d'art en novembre). Ces sculptures seront notamment exposées lors des spectacles à la Manare. Vous pourrez également retrouver le stand de l'association le **21 mai prochain lors de la Journée Citoyenne** (place de la Paix). Enfin, notons la venue à Saint Mitre le 9 septembre prochain, veille du départ, du **Professeur Pierre-Marie MARTIN**, Professeur des Universités (Aix-Marseille Universités et Facultés de Médecine), émérite et ancien Chef de service du Laboratoire de Transfert d'oncologie biologique d'Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille. Il prononcera un discours de soutien à l'association CYCLOSEIN.

Soutenez l'association CYCLOSEIN :

Sur Twitter et facebook : Cyclosein

cyclosein@laposte.net

06 62 58 05 72

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, contactez le service communication au 04 42 49 18 93.

Si vous souhaitez paraître dans cette rubrique, contactez le service communication au 04 42 49 18 93

La pharmacie DURAND fait peau neuve

Après de longs travaux de rénovation, la pharmacie Durand a pu proposer à sa clientèle un espace profondément modifié, agrandi et modernisé. Les travaux de l'officine ont commencé en même temps que les travaux d'aménagement de la rue du Puits neuf et de la rue des Paillères par la Municipalité. Les opérations ont été menées en parallèle avec une bonne coordination entre la pharmacie et les services techniques de la Ville. Des ajustements ont été apportés en cours de travaux sur la mise à niveau du palier afin de répondre aux exigences de la loi sur la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public. Une porte automatique a été mise en place. Les artisans et corps de métiers ont pu bénéficier de conditions d'accès plus faciles grâce à l'arrêté de circulation alors en vigueur.

Malgré les nuisances dues à ces lourds travaux (abattement de murs...), les riverains ont été agréablement surpris du résultat. À l'extérieur aussi, les aménagements apportés ont modifié le paysage dont notamment une place réservée devant l'arrière vitrine...

Anne-Marie DURAND et son équipe vous accueillent du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 14h30 à 20h (une semaine sur deux, ouverture en décalé d'une demi-journée, c'est-à-dire du lundi matin au samedi midi et du lundi après-midi au samedi soir).

Tél : 04 42 80 98 60



Gérard BRUN,
Adjoint délégué au Développement
Économique

Quels sont les enjeux en matière de développement économique sur la Commune de Saint Mitre les Remparts ?

La commune est un véritable poumon vert au sens où elle se démarque sensiblement de ses villes voisines industrielles. Saint Mitre a toujours eu une identité marquée sur l'agriculture et cherche à valoriser ce patrimoine riche et prospère. Quant au développement économique, là réside tout l'enjeu à l'avenir. La ZAC des Étangs par exemple prend de plus en plus d'essor. Le Plan Local d'Urbanisme est le garant de ce développement futur, conserver ce patrimoine naturel riche et prospère et le dynamiser à la mesure de l'activité économique du territoire.



Marché hebdomadaire

À Saint Mitre les Remparts, tous les mercredis matins, la douzaine de producteurs locaux que compte le marché provençal s'installent et proposent aux Saint-Mitréens des produits frais : poissons, viandes, fromages de chèvre, fromages et charcuteries, fruits et légumes, volailles, produits du terroir tels que miel, huile d'olive, plantes diverses... Un large éventail est proposé dans une ambiance « village ».

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez être présent sur le marché, adressez une lettre de demande à Madame le Maire, accompagnée d'un extrait K Bis, d'une copie de votre carte d'identité et de votre assurance en cours de validité.

Marché, tous les mercredis matins, place de la Manare.



LOGEMENTS SOCIAUX

50 logements du programme des Emplaniers « Les Demeures de Citis » vont être livrés courant avril sous réserve d'un retard des entreprises.

Les réservataires se partagent le patrimoine : Conseil Départemental (25 logements), Sous-Préfecture (15 logements), CIL 1% patronal (2), HLM « La Phocéenne » (1), Territoire du Pays de Martigues (3), Mairie de Saint Mitre (4).

Grâce à l'implication de la Municipalité dans les négociations, 60 candidats sont positionnés par la Municipalité dont 36 Saint-Mitréens.

Des attributions sont encore en cours de traitement par la Commission du bailleur social. Les résultats définitifs vous seront communiqués prochainement.



RECRUTEMENT SAISONNIERS

La Municipalité recrute des agents saisonniers (cadre d'emplois des agents techniques) en contrat à durée déterminée du 1^{er} juin au 30 septembre 2016. Les missions consistent à assurer la propreté des plages et effectuer des travaux de manutention.

Qualités requises : polyvalence, sens du contact et du travail en équipe, permis B exigé. Rémunération fixée sur le salaire minimum.

Merci d'envoyer vos candidatures manuscrites accompagnées d'un CV et d'une photo avant le 18/04/2016 à Madame le Maire, Hôtel de Ville, 9 avenue Charles de Gaulle, 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions scolaires et périscolaires débutent à partir du 4 avril et se termineront le **17 juin dernier délai**. Les dates et les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la ville www.saintmitrelesremparts.fr rubrique Grandir et s'instruire.

Inscriptions et renseignements auprès de la Maison de la Jeunesse et du Social, Service Éducation-Jeunesse, 4 bis Rue Giudicelli, 04 42 06 97 51 / 54 ou scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr



EMPLOI DU FEU ET BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

À Saint Mitre comme dans l'ensemble des Bouches-du-Rhône, les incendies de forêts constituent un risque naturel majeur. La Préfecture du département réglemente l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts.

Le principe général est le suivant : tout emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200 m de celles-ci. Le brûlage des déchets verts est interdit.

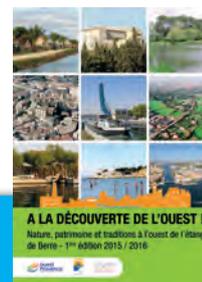
Il existe des exceptions qui sont visibles sur le site de la ville Rubrique Environnement – Déchets ou sur le site de la Préfecture des Bouches-du-Rhône (www.bouches-du-rhone.gouv.fr). Sachez que brûler ses déchets verts ont des conséquences néfastes sur la santé selon une étude d'AIRPACA. Concrètement, brûler 50 kg de déchets verts représente une pollution due à 3 mois de chauffage au fioul ou à 6000 km parcourus en voiture à moteur diesel. En PACA, le brûlage des déchets verts peut représenter 45% des particules lors d'un épisode de pollution.

Déchets verts, encombrants

Les inscriptions pour les encombrants et les végétaux sont ouvertes jusqu'au mois de juin et s'effectuent directement auprès du service Accueil de la Mairie (04 42 80 98 55 ou accueil@saintmitrelesremparts.fr). La date de ramassage par quartier vous sera alors communiquée. Pour rappel, il est obligatoire d'utiliser des sacs transparents dédiés aux déchets verts en vente à l'accueil de la Mairie (5€ les 20 sacs). Plus d'informations sur www.saintmitrelesremparts.fr, rubrique Environnement – Déchets.

Timbres fiscaux électroniques

Dans une optique de simplification et de modernisation de l'action publique, il est désormais possible d'acheter son timbre fiscal électronique 24h/24 et 7j/7 pour l'obtention d'un passeport notamment. Il suffit de se rendre sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>



À la découverte de l'ouest !

Le nouveau guide édité par le SCoT est disponible à SMI ou en téléchargement sur le site de la ville. Ce guide réunit de nombreuses informations sur la nature, le patrimoine et les traditions des neuf communes de l'ouest de l'étang de Berre.

Les Saint-Mitréens avant tout

Nous tenons le cap.

Au terme de notre premier tiers de mandat, nous pouvons affirmer sans crainte que nous tenons résolument nos promesses électorales.

Ainsi en matière d'urbanisme, la réalisation particulièrement complexe du PLU a respecté toutes les échéances prévues et nos perspectives sont conformes à nos prévisions. De plus, nous sommes sortis de l'état de carence en logements sociaux, grâce aux Emplaniers et poursuivons désormais les programmes à venir sur un rythme modéré conformément aux souhaits de la population. Les travaux de voirie sont conduits conformément au calendrier prévisionnel.

Par ailleurs, en dépit du coût supplémentaire induit par la réforme des rythmes scolaires désormais opérationnelle, nous avons maintenu le niveau de nos prestations sociales, assumé les programmes culturels et festifs et assuré les subventions aux associations locales.

Enfin, malgré les charges nouvelles que la Ville supporte et le repli constant des dotations de l'Etat aux Communes, notre gestion dégage aujourd'hui les moyens d'autofinancement et d'emprunt nécessaires à la réalisation de nos projets d'investissements. Nous pouvons donc satisfaire l'incontournable évolution de vos besoins, à commencer par le développement de la vie associative.

Ainsi dans ce qui impacte votre vie quotidienne, nous sommes à ce point d'étape dans le calendrier prévu et en capacité de réaliser la suite des projets.

Béatrice ALIPHAT

Saint Mitre pour vous, avec vous

Saint Mitre les Remparts le Maire ne reçoit pas les Saint Mitréens ? ? ?

Le maire de Saint Mitre, Madame Aliphath, ne recevrait pas dans son bureau les Saint-Mitréens et les Saint-Mitréennes qui en font la demande ? Depuis quelques temps beaucoup de nos concitoyens nous interpellent pour se plaindre, ils n'arrivent pas à obtenir un rendez-vous avec Madame le Maire. Pour quelle raison Madame le maire de Saint Mitre ne reçoit-elle pas la population qui souhaite avoir un rendez-vous privé dans la maison commune ? Pour quelle raison Madame le maire de Saint Mitre se refuse à avoir une rencontre individuelle avec les Saint-Mitréens et les Saint-Mitréennes qui souhaitent avoir un contact humain et personnel avec le premier représentant de la cité ? Compte tenu de la situation, des difficultés que subissent nos concitoyens, est-ce une perte de temps que d'échanger, de parler avec celles et ceux qui en font la demande ? Une obligation même un devoir quand on exerce le plus beau des mandats : La proximité avec la réalité des personnes dont on a la charge.

Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

Jean-Jacques LUCCHINI

Saint Mitre en vie !

Matraquage

Depuis 3 ans, les Saint-Mitréens subissent un matraquage fiscal incohérent, injuste et injustifié. Parents, entreprises, contribuables, seniors, nous avons tous constaté l'explosion des prélèvements locaux. Rien qu'entre 2014 et 2015, tandis que l'État baissait ses dotations de 128 000 €, les taxes et impôts MUNICIPAUX ont bondi de plus d'un million d'euros, passant de 4,63 à 5,68 millions : +22,6% ! Hormis la mauvaise et coûteuse réforme des rythmes scolaires, aucun projet ne vient justifier ce matraquage. Et ce sont logiquement les excédents qui continuent à gonfler : après 830 000 € fin 2013, puis 1,1 million fin 2014, le cumul des excédents mairie + CCAS dépasse fin 2015 la somme astronomique de 2 MILLIONS d'euros ! A quoi sert cette thésaurisation qui vide vos poches ? A rien. Dès lors, il est ridicule d'avoir rendu payantes les activités périscolaires : 70€ par enfant, soit 31 710 € prélevés abusivement dans la poche des parents. Idem avec le repas des anciens, réduit désormais à un thé dansant, sans respect pour nos seniors dont 2/3 des participants habituels ne sont pas venus. Sans parler du management chaotique du personnel municipal... Tout en prétendant préserver notre qualité de vie, la municipalité la dégrade. Cette gestion mensongère et absurde rime avec incompétence.

Vincent GOYET

NDLR : les articles sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

Conseils Municipaux

Conseil du 14 décembre 2015 :

➤ Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 9 novembre 2015

➤ Urbanisme

- Plan Local d'Urbanisme – Débat sur les Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Z.A.C. de l'Anglon – Lancement des études préalables à la création et organisation de la concertation du public
- Cession à l'euro symbolique de parcelles de terrain appartenant à la Communauté d'Agglomération du Pays de Martigues (CAPM)

➤ Finances

- Budget Principal – Admission en non-valeur de taxes et produits irrécouvrables sur exercices antérieurs
- Décision modificative n°2 – Exercice 2015

➤ Élection d'un nouvel Adjoint au Maire – 8^{ème} Adjoint

➤ Cession à titre onéreux de deux véhicules Renault des Services Techniques Municipaux

➤ Services publics communaux – Vote du règlement intérieur du restaurant municipal - Annule et remplace le règlement du 19 novembre 2007

➤ Contrat Enfance Jeunesse – Contrat entre la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône et la Commune – 2015-2018

➤ Élection du représentant du Conseil Municipal pour siéger au sein de toutes les instances de la Société Publique Locale Touristique et Événementielle du Pays de Martigues (SPL-TE)

➤ Personnel communal – Catégorie A - Indemnité forfaitaire complémentaire pour élection

➤ Fusion de la Société Publique Locale Pays de Martigues Aménagement (SPL PMA) avec la SEMIVIM – Annule et remplace la délibération n°2015/078 du 9 novembre 2015 de même objet

Conseil du 20 janvier 2016 :

➤ Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2015

➤ Finances

- Autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement - Exercice 2015
- Adoption du principe d'autorisation d'inscription de biens de faible valeur en section d'investissement – Exercice 2016
- Vote du quart des crédits d'investissement – Exercice 2016
- Vote d'une avance sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale - Exercice 2016
- Vote d'une avance sur subvention à l'Office Municipal pour la Culture et les Arts (O.M.C.A.) – Exercice 2016
- Vote d'une avance sur subvention à l'Association Football Club de Saint Mitre les Remparts – Exercice 2016

➤ Rapport écrit du représentant du Conseil Municipal de la ville de Saint Mitre les Remparts au sein du Conseil d'Administration de la SEMIVIM pour l'exercice 2014

➤ Cession à titre onéreux d'un véhicule Renault des Services Techniques Municipaux - Annule et remplace la délibération n°2015/094 du 14 décembre 2015

➤ Demande de réaffectation de subvention au Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental d'Aide au Développement Local (F.D.A.D.L.) – Achat de deux véhicules pour les Services Techniques Municipaux – Exercice 2014

➤ Diagnostic sur le patrimoine d'éclairage public de la Commune – Convention SMED 13/Région-ADEME PACA/Conseil Départemental – Programme 2015/2016

➤ Travaux d'intégration dans l'environnement des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique – Convention SMED 13 – Programme 2015

➤ Intégration dans l'environnement des réseaux téléphoniques en coordination avec les travaux d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique Avenant à la convention SMED 13 – Programme 2014

➤ Personnel communal – Modification du tableau des effectifs - Transformation de postes suite aux avancements de grades au titre de l'année 2016 et création d'un emploi de gardien de police municipale à temps complet

➤ Délégation au Maire – Modification de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Annule et remplace la délibération n°2014/027 du 18 avril 2016

➤ Rapport écrit du représentant du Conseil Municipal de la ville de Saint Mitre les Remparts au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) – Pays de Martigues Aménagement (PMA) – pour l'exercice 2014

Prochains Conseils prévus, en salle du Conseil Municipal à 19H :

- **Le jeudi 14 avril et le lundi 6 juin 2016 (sous réserve de modification)**

Les comptes-rendus et les procès-verbaux complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.

Ils sont nés

HYLLIER Anouk, Olympe le 13/06/2015

BRUNO Mattéo, Antoine, Denis le 12/09/2015

BOUZERARA-ZEGGAR Mila, Janine, Rosa le 22/09/2015

MERAD Isaak le 23/09/2015

MERAD Naïm le 23/09/2015

LYOTARD MAUFROY Océane, Léa, Sarah le 20/10/2015

ROUSSEAU Liam le 9/11/2015

MERABET Lyne le 22/11/2015

REDOUANE PRIN Marley le 2/12/2015

GOGUILLON Zoé, Maria le 6/12/2015

MOREL Paul, Alphonse le 26/10/2015 à Martigues

BACHELIER Max, Lucien le 8/11/2015 à Martigues

MATTIA BAS Merlin, Alix, Louis le 20/11/2015 à Chambéry

MARRE Simone, Eliette, Justine veuve AUGÉ le 22/11/2015 à Martigues

MERDY Robert, Adrien, Joseph le 26/11/2015 à Salon de Provence

COURSON Xavier le 29/11/2015 à Martigues

GAUTHIER Michèle, Monique, Christiane le 6/12/2015 à Saint Mitre

CANALI Odette, Joséphine épouse FRANCIZOD le 9/12/2015 à Saint Mitre

FEIX Gilberte, Marcelle le 18/12/2015 à Saint Mitre

SELLES Chantal épouse LOPEZ le 30/12/2015 à Saint Mitre

GARBUJO Yolande, Marie, Albertine épouse CORSI le 4/01/2016 à Martigues

LAVA Robert, Maurice le 4/01/2016 à Martigues

BONNIEU Odette, Cyprienne, Charlotte, Marie veuve BARTOLI le 11/01/2016 à La Roque d'Anthéron

OLIVER Marie-Jeanne épouse SABATIER le 16/01/2016 à Martigues

MAISONNEUVE Henriette, Anna, Paulette veuve FRANCON le 18/01/2016 à Saint Mitre

PRESAGI Olga, Rosine épouse AUDIBERT le 19/01/2016 à Aix-en-Provence

LESCADIEU Danielle, Maud épouse BRIGNONE le 22/01/2016 à Gardanne

BARBIER Pierre, Louis, Martial le 07/02/2016 à Martigues

CROUJININA Emilya veuve SHASHUKOV le 10/02/2016 à Marseille

CHAUVIN Gérard, Auguste le 13/02/2016 à Saint Mitre

GAY-BELLELILE Ginette, Josette le 14/02/2016 à Saint Mitre

RABOIN Daniel, Émile, Adrien le 15/02/2016 à Saint Mitre

Ils se sont dit oui

Alain ALIOTTI et Florence BERRIN le 20/02/2016

Ils nous ont quitté

GRIVOLAS Yvonne, Marthe, Madeleine veuve BOYER le 17/02/2015 à Istres

À compter de ce numéro, l'état civil sera intégré dans chaque bulletin municipal.

TRAVAUX ET ENTRETIEN

Plus belle ma commune



Rue du Puits neuf et voies attenantes : réalisation des caniveaux et trottoirs en pierres et béton désactivé après enfouissement des réseaux aériens.



Rond-point de l'Esplanade de l'Europe : Installation de jardinières et de potelets. Des places de parking ont été supprimées pour permettre la giration des bus.



Avenue Charles de Gaulle et accès à la Route Départementale 5 par la RD56 : Aménagement de la giration afin de faciliter les manœuvres des bus.

Agenda

RENSEIGNEMENTS :

SAINT MITRE INFORMATIONS
72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre
les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93
smi@saintmitrelesremparts.fr
www.saintmitrelesremparts.fr

AVRIL 2016

VENDREDI 1^{ER} AVRIL

THEÂTRE D'HUMOUR

SI JE T'ATTRAPE... JE TE MORT !

Une comédie de Olivier MAILLE
La Manare – 20H30

14€ et 9€ (tarif réduit) – Tout public
Info & résa à SMI : 04 42 49 18 93



DU MERCREDI 6 AU MERCREDI 27 AVRIL

VERNISSAGE LE 8 AVRIL À 18H30
EXPOSITION PHOTO DE 6 AUTEURS
PAR LE CLUB PHOTO MARIUS OMCA
La Bibliothèque – Aux horaires d'ouverture
Gratuit – Tout public – Info : 04 42 49 15 11

MARDI 26 AVRIL COMITÉ DE QUARTIER

Arnêtes, Rocalèdes, Fontaine du Loup
Centre de Loisirs – 19H

JEUDI 28 AVRIL COMITÉ DE QUARTIER

Centre-ville, Écarts, ZAC
Salle du Conseil Municipal - Mairie - 19H

SAMEDI 30 AVRIL COMITÉ DE QUARTIER

Varage et Massane
Salle Polyvalente – Varage - 15H

MARDI 3 MAI COMITÉ DE QUARTIER

Belles aux bois, Crépon
Maison de la Jeunesse et du Social - 19H

MARDI 26 AVRIL

CONFÉRENCE

L'Atlantide retrouvée ?

Enquête scientifique
autour d'un mythe

Par Jacques
COLLINA-GIRARD
La Bibliothèque
18H30

Gratuit – Public adulte
et adolescent

Info : 04 42 49 15 11



VENDREDI 29 AVRIL

THÉÂTRE - LA NUIT DE LA CUCARACHA PAR LA COMPAGNIE MÉNINAS

La Manare – 20H30

14€ et 9€ (tarif réduit) – Tout public
Info et résa à SMI : 04 42 49 18 93



SAMEDI 30 AVRIL

ZUMBA NIGHT

PAR L'ASSOCIATION FIT'N'SOL

Gymnase - 18H

Info : 06 84 94 05 53

MAI 2016

DIMANCHE 1^{ER} MAI

BALADE DES VILLAGEOIS



Départ Chapelle Saint Blaise à 9H30

Inscriptions et info à SMI : 04 42 49 18 93

SAMEDI 7 MAI

CONCERT « DES 70'S À NOS JOURS » PAR L'OMCA CHORALE VARIANCE

La Manare – 20H30

10€ adultes - gratuit pour les enfants – Tout public
Recette reversée à une association pour les

enfants malades de la Timone

Permanences pour billetterie à SMI

Info et résa : 04 42 80 95 61

JEUDI 12 MAI

RÉUNION PUBLIQUE PLU

Gymnase - 18H

VENDREDI 13 MAI

CONFÉRENCE

Pythéas : puisque la terre
est ronde

La Bibliothèque – 18H30

Gratuit – Public adulte
et adolescent

Info et résa : 04 42 49 15 11



SAMEDI 14 MAI

SALON BIJOUX, FROUFROUS ET GOURMANDISES

ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION VIE ET COMMERCE

La Manare – de 9H à 18H30

Entrée gratuite - Info : 06 60 66 34 97

DIMANCHE 15 MAI

VIDE-GRENIER DU VILLAGE

De 8H à 18H

Inscription et info à SMI : 04 42 49 18 93

DU MARDI 17

AU SAMEDI 21 MAI

VERNISSAGE LE 18 MAI À 17H

EXPOSITION ARTS PLASTIQUES PAR L'ASSOCIATION JAIME

La Bibliothèque – Aux horaires d'ouverture
Info : 04 42 49 15 11

VENDREDI 20 MAI

CONCERT

PAR ZIK'ATOUTCHOEUR

Ecole Edouard Vaillant - 18H30

Info : 06 84 94 05 53

VENDREDI 20 MAI

DIAPORAMA NUMÉRIQUE

AVEC LE CLUB PHOTO MARIUS OMCA

La Manare – 20H30

Gratuit – Tout public

Info et résa à SMI : 04 42 49 18 93



Agenda

RENSEIGNEMENTS :

SAINT MITRE INFORMATIONS
72 rue Bellefont, 13920 Saint Mitre
les Remparts - Tél : 04 42 49 18 93
smi@saintmitrelesremparts.fr
www.saintmitrelesremparts.fr

SAMEDI 21 MAI
TOURNOI DE FUTSAL
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION VIE ET COMMERCE
Gymnase - de 8H à 18H
Info : 06 11 52 07 57



SAMEDI 21 MAI
2^{ÈME} ÉDITION DE LA JOURNÉE CITOYENNE
Différents lieux le matin (sur inscription)
Place de la Paix, Esplanade de l'Europe de 8H30 à 17H
Info et inscriptions à SMI : 04 42 49 18 93

DIMANCHE 22 MAI
TOURNOI DE BASKET
Gymnase - toute la journée
Info : 04 42 42 10 59

JEUDI 26 MAI
DON DU SANG
La Manare - De 15h00 à 19H30

VENDREDI 27 MAI
CHANSON FRANÇAISE
PIAF A CENT ANS
PAR DELPHINE MAILLANT
La Manare - 20H30
14€ et 9€ (tarif réduit) - Tout public
Info et résa à SMI : 04 42 49 18 93



SAMEDI 28 MAI
BASKET : FINALES DÉPARTEMENTALES
Gymnase - 13H30 - Info : 04 42 49 10 59

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29
TOURNOI DE FOOT
Stade - de 8H à 18H - Info : 04 42 44 05 09

JUIN 2016
DU MERCREDI 1^{ER} AU MARDI 29 JUIN
VERNISSAGE LE 3 JUIN
À PARTIR DE 17H30
EXPO PHOTO - THÈME SPORT
PAR LE CLUB PHOTO MARIUS OMCA
Bibliothèque - Horaires d'ouverture
Info : 04 42 49 15 11

VENDREDI 3 JUIN
MUSIQUE
GOSPEL, SPIRITUALS, CHANTS AFRICAINS... CHANTS À CAPPELLA, PERCUSSIONS
PAR LES TISSEUSES D'ÉTOILES
Chapelle Saint Michel - 20H30
14€ et 9€ (tarif réduit) - Tout public
Info et résa à SMI : 04 42 49 18 93



DIMANCHE 5 JUIN
TOURNOI DES COMMERÇANTS
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION VIE ET COMMERCE
Stade - de 8H à 18H - Info : 06 11 52 07 57

VENDREDI 10 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE JEAN ROSTAND
17H - Info : 04 42 44 02 01

SAMEDI 11 JUIN ET
DIMANCHE 12 JUIN
TOURNOI DE FOOT
Stade - de 8H à 18H - Info : 04 42 44 05 09

DIMANCHE 12 JUIN
BASKET : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET FÊTE DU BASKET
Gymnase - à partir de 10H - Info : 04 42 49 10 59

MERCREDI 15 JUIN
THÉÂTRE DES ÉCOLES
Représentations des écoles Rostand et Vaillant - La Manare - 16H
Info et résa : 04 42 49 18 93

VENDREDI 17 JUIN
ATHLÉTISME : CHALLENGE C. LEBLANC
Stade - 17H30 - Info : 04 42 80 96 93

VENDREDI 17 JUIN
GALA FIT'DANCE
Gymnase - 21H - Info : 04 42 80 93 13

SAMEDI 18 JUIN
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
Appel du Général De GAULLE
Cimetière Croix d'Aymard - 9H

SAMEDI 18 JUIN
TOURNOI DE TENNIS
Tennis club Saint Mitre - Complexe sportif - 18H
Info : 04 42 80 92 52

SAMEDI 18 JUIN
GALA
OMCA Danse - Gymnase - 20H30
Info : 04 42 80 99 48

MARDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION VIE ET COMMERCE
Place de la Paix - 19H - Info : 06 11 52 07 57

MERCREDI 22 JUIN
ÉCOLE DE MUSIQUE
REMISE DES DIPLÔMES
La Manare - 18h30 - Gratuit - Tout public
Info et résa à SMI : 04 42 49 18 93

MERCREDI 22 JUIN
ZUMBA PARTY
PAR L'ASSOCIATION FIT'N'SOL
Gymnase - 18H - Info : 04 42 80 95 45

VENDREDI 24 JUIN
FÊTE DE L'ÉCOLE ÉDOUARD VAILLANT
17H - Info : 04 42 80 98 75

VENDREDI 24 JUIN
CONCERT ET FEU DE LA SAINT JEAN
PAR L'ASSOCIATION CHANTE-LYRE
Chapelle SAINT MICHEL - 19H
Info : 04 42 49 11 76

DU JEUDI 23 AU SAMEDI 25 JUIN
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA INDÉPENDANT
23 JUIN à 20H30 : Présentation de la sélection et projection d'un film hors compétition
24 JUIN de 10H à 21H : Projection de la sélection officielle
25 JUIN de 10H à 19H : Projection de la sélection officielle - Remise des prix à 18H
La Manare - Billetterie ouverte 1h avant projection
Public adulte et adolescent
10€ (tarif unique) ou 20€ (Pass pour 3 jours)
Info : 06 09 84 86 54
Résa en ligne : <http://www.smr13filmfestival.com>